



République Française
Département de la Haute-Saône - Arrondissement de Lure - Canton de Melisey
COMMUNE DE HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT
Mairie : 3, Rue de la Vierge - 70440 -HAUT DU THEM - CHATEAU LAMBERT
☎ 03 84 20 40 84
mairie@hautduthem.fr
PROCES VERBAL

Date et heure de la séance : 25 septembre 2023

VERS L'AMONT

Nom	Prénom	Qualité
VALDENAIRE	Sylviane	Présidente de la séance
VERBAERE	Ludovic	1 ^{er} adjoint présent
LAMBOLEY	Claude	2 ^{ème} adjoint présent
GENEY	Jean-Michel	3 ^{ème} adjoint présent
CLAUDEL	Hubert	Conseiller municipal ABSENT Pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane
DAVAL	Jean-Luc	Conseiller municipal présent
GALMICHE	Daniel	Conseiller municipal présent
PEREAUX	Laurence	Conseillère municipale ABSENTE
MORITZ	Marie Hélène	Conseillère municipale présente SECRETAIRE DE SEANCE
LAMBERT	Myriam	Conseillère municipale ABSENTE Pouvoir à M. VERBAERE Ludovic
HELLE	Evelyne	Conseillère municipale présente

Quorum :

Le quorum, c'est-à-dire le nombre de conseillers municipaux devant être effectivement présents lors de l'approbation des délibérations, doit être supérieur à la moitié du nombre de conseillers en exercice.

Le quorum s'apprécie au moment de l'ouverture de la séance, mais également au moment de la mise en discussion de chacun des points de l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 11

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 8 présents- 2 ayant donné pouvoir et 1 absente

Nombre de conseillers municipaux absents : 3

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Délibération 4-2023/09/085 : Echange de terrains avec les Consorts MILLOT,
- Délibération 4-2023/09/086 : CDG 70 : Convention médecine préventive 2024-2026.

Questions diverses

Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées

1. Délibération 4-2023/09/085 : Echange de terrains avec les Consorts MILLOT :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Présentation de la demande d'échange de terrain

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée - à l'unanimité

Teneur des discussions - néant

2. Délibération 4-2023/09/086 : CDG 70 : Convention médecine préventive 2024-2026 :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Projet de convention de de délibération du CDG 70

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée - à l'unanimité

Teneur des discussions - néant

Teneur des discussions au cours de la séance

Le chantier participatif : réunion le 7 octobre 2023

La fête de l'automne a lieu le 8 octobre 2023

Les Portes ouvertes France Services : Ouverture le 6 octobre 2023 avec la roue des partenaires,

Animation Carte avantages jeunes le 14 octobre 2023 à 11 heures,

Vente de Brioche de l'ADAPEI le 14 octobre 2023

Une cage à fauves est à disposition à la mairie

« Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

« L'exemplaire original du procès-verbal, qu'il soit établi sur papier ou sur support numérique, est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité. »

Le Maire

Sylviane VALDENAIRE



La secrétaire de séance
MORITZ Marie - Hélène